

15.12.2006 - 11:20 Uhr

## Poussières fines: lagriculture se défend contre toute incrimination injuste!

Brugg (ots) -

Si, dans le courant de lhiver, les pics de pollution aux poussières fines devaient atteindre un niveau comparable à ceux de lannée 2006, lagriculture se défendra dêtre encore considérée comme le bouc émissaire de la nation. Sur interpellation de lUnion Suisse des Paysans (USP) et de lAssociation suisse pour léquipement technique de lagriculture, lOffice fédéral de lenvironnement a été amené à revoir à la baisse les chiffres démissions de lagriculture suite aux résultats dune nouvelle analyse. La Station fédérale de recherches Agroscope Tänikon avise qu'équiper ultérieurement les tracteurs avec un filtre à particules sera plus difficile que prévu. LUSP s'oppose avec véhémence à la mesure aberrante décidée par la Conférence suisse des directeurs des travaux publics, de laménagement du territoire et de lenvironnement préconisant linterdiction de circuler pour tous les véhicules agricoles et forestiers en cas de pollution de l'air par un excès de poussières fines.

«Alerte à la poussière fine: les paysans sont pires que les automobilistes!» titrait en première page au début février de cette année un quotidien suisse à très grand tirage. A la base de cette affirmation, une fausse interprétation dune statistique de lOffice fédéral de lenvironnement qui, entre temps, sest avérée erronée. Cette statistique a été révisée après lintervention de lAssociation suisse pour léquipement technique de lagriculture et lUnion Suisse des Paysans. Suite aux résultats obtenus, lOffice fédéral de lenvironnement a revu à la baisse ses chiffres relatifs aux émissions de poussières fines produites par lagriculture. Indépendamment de cela, lessai dun filtre à particules réalisé par la Station fédérale de recherches Agroscope Tänikon à la demande de la Confédération a détrompé les prévisions. Léquipement ultérieur des tracteurs avec un système de filtre est loin dêtre simple.

Malgré ces résultats évidents, la Conférence suisse des directeurs des travaux publics, de laménagement du territoire et de lenvironnement (DTAP) a défini un modèle dintervention irrationnel dans le but de réduire la pollution aux poussières fines. Ce modèle prévoit au troisième niveau dintervention une interdiction totale de circulation pour les véhicules agricoles et forestiers. Voilà une mesure qui équivaut à relancer les allégations de lhiver dernier. En fin de compte, les tracteurs ne produisent pratiquement pas de poussières fines en hiver, puisquils sont très peu utilisés durant cette saison. Cest aussi ce que confirme indirectement lOffice fédéral de lenvironnement. Il précise notamment dans son communiqué de presse du 12 décembre, «la valeur limite annuelle pour les poussières fines a été dépassée dans les villes, les agglomérations et le long des axes routiers très fréquentés. La valeur limite annuelle na été respectée que dans les régions rurales».

Il savère inconcevable que la DTAP vienne à interdire de circulation uniquement les véhicules agricoles et forestiers. Alléguer, que pour des raisons économiques, il nest pas possible de frapper dinterdiction générale de circuler les véhicules diesel, cest se permettre une impertinence aux yeux de lagriculture. Les paysannes et paysans ne font-ils pas partie intégrante de léconomie? Selon les essais, lunique possibilité que représente linstallation de filtres à particules pour éviter une interdiction de circuler est encore très loin de pouvoir se réaliser.

Les recommandations de la DTAP tendent à semer une véritable confusion dans les plans de mesures cantonales. Tandis que certains cantons légifèrent sur la décision de la DTAP, dautres se

distancent clairement de ce plan de mesures. Il en découle qu'un paysan du canton X pourra conduire son lait en tracteur au centre de réception, pendant que son collègue dans le canton voisin Y sera frappé d'une interdiction de circuler.

L'USP présume que le report des mesures jusqu'en l'an 2010, tel que proposé par certains cantons, n'est en fin de compte que jouer avec le temps. En d'autres termes, ce n'est que repousser le problème, même si en 2010 il y aura davantage de tracteurs équipés d'origine avec un filtre à particules de suie. Une grande partie de la flotte de tracteurs suisses continuera de rouler sans filtre. En 2010, nous connaissons toujours des pics importants de démissions dans les villes, les agglomérations et le long des axes routiers très fréquentés. Néanmoins, une augmentation de la pollution ne guette pas les régions rurales. Aujourd'hui comme demain, ce projet dénué de pertinence ne pourra pas être mis à exécution.

L'USP appuiera un concept réaliste visant la réduction des poussières fines. Mais elle demande d'éviter les dérapages et de ne pas imputer la responsabilité à un seul groupe, qui plus est, ne produit qu'une infime quantité de démissions de poussières fines dans la saison concernée. Elle sollicite une approche globale du problème avec un plan d'action prenant en compte toutes les sources de démissions. Ce plan devrait comprendre l'obligation de filtre pour les nouveaux véhicules diesel ou, si c'est techniquement faisable, l'installation obligatoire de filtre à particules sur les machines qui présentent un temps de fonctionnement élevé.

L'Union Suisse des Paysans n'acceptera pas l'imposition de mesures aberrantes comme l'interdiction de circuler ou des prescriptions plus sévères que dans l'Union européenne.

Renseignements:

Jacques Bourgeois, Directeur de l'USP, portable 079 219 32 33  
Heinz Hänni, Expert en Energie, environnement et transport, USP, tél. 031 385 36 44  
Sandra Helfenstein, Porte-parole de l'USP, tél. 056 462 52 21, portable 079 826 89 75  
[www.sbv-usp.ch](http://www.sbv-usp.ch)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100006217/100521607> abgerufen werden.